

## COMMUNE DE VERSOLS ET LAPEYRE

### Délibération du Conseil Municipal

Séance ordinaire du lundi 12 avril 2021

Date de la convocation: 06/04/2021

Date d'affichage :06/04/2021

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants: 11

Non votants : 0

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie Salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Marc DESOTEUX (Maire),*

**Présents :** Marc DESOTEUX, Henri CABANES, Jean-Louis BOUSQUET, Guillaume JEAN, François RICARD, Audrey VAYSSIÈRE, Bernard BOULLOT, Sandrine CAMBON, Jean-Pierre HERVAS, Sandrine HAUTCLOCQ, Françoise NORMAN

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Henri CABANES

### DE 2021 020

#### Objet: Tarif de l'eau et de l'assainissement applicable au 1er septembre 2021 -

Pour répondre à une nécessaire harmonisation des tarifs de l'eau par rapport à son usage (habitat, jardin, bergerie, entreprise,...), le Maire propose de fixer un tarif unique mais dégressif, comme suit, à compter du 1er septembre 2021 (Facturation année 2022 à savoir du 01 septembre 2021 au 31 août 2022) :

#### AGENCE DE L'EAU:

- Redevance Pollution domestique (eau) 0.33 €/m3
- Redevance Modernisation des réseaux de collecte 0.25 €/m3
- Redevance Prélèvement sur la ressource 0.044 €/m3

#### EAU :

- Abonnement:
  - 1er compteur : 50 €
  - A partir du 2ème compteur : 30 €
- Consommation :
  - de 0 à 120 m3 : 1.10 €/m3
  - A partir de 121 m3 : 0.70 €/m3
- Branchement : 550 €

#### ASSAINISSEMENT

##### Habitation

- Abonnement : 90 €
- Tarif : 1.20 €/m3
- Branchement : maison neuve : 2 000 €
- Branchement : participation autres maisons : 450 €

Le Conseil approuve à l'unanimité les tarifs applicable à compter du 1er septembre 2021 qui seront affichés en mairie .

Fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

Pour copie conforme.

**Le Maire**

**Marc DESOTEUX**

RF Sous Préfecture de MILLAU
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021 012-211202924-20210412-DE_2021_020-DE

